

Et si on allait
au **MéLp** ?

P14

| L'eau, notre bien commun

| Spécial
Voiron Jazz Festival

Blieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- S'adapter aux risques naturels et technologiques pour un territoire résilient
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER
ET SI ON ALLAIT AU MALP?
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Tout savoir sur les élections intercommunales
- Samedi 21 mars: Salon des Métiers du sport
- L'eau, notre bien commun
- Et si vous essayiez le vélo à assistance électrique?
- Envie de transformer vos biodéchets en ressource utile?

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/Illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, T. Chenu, S. Frappat, Lucie Mollier Sabet, Michel Cavalca, V. Gaillard, N. Bohere, Shutterstock, S. Prodent, Urope/OT Pays Voironnais, PAH, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Chamécles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vorey ■ Tirage : 45 000 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com



Incontournable intercommunalité

Les 15 et 22 mars prochains, les électrices et les électeurs du Pays Voironnais seront, comme l'ensemble des Français, conviés à désigner les personnes qui auront la charge de gérer les communes mais également celles qui constitueront la future assemblée intercommunale. Nous avons le privilège de vivre dans un pays où le choix nous est donné de désigner et de révoquer nos représentants. À bien y regarder, c'est un privilège accordé à une minorité d'être humains dans le monde et c'est pourquoi il est essentiel d'aller voter.

Lors des campagnes électorales, une grande part de l'attention est focalisée sur les enjeux communaux. Pourtant, la désignation des conseillers communautaires est tout aussi importante. Contrairement à la plupart des pays européens, la France a fait le choix de ne pas réduire de façon drastique le nombre de ses communes. Nous avons pris un autre chemin, celui de la coopération entre les communes, l'intercommunalité. C'est un choix audacieux, intelligent et exigeant qui nous a été dicté autant par l'histoire que par la géographie ; la faible densité de notre pays et le nombre très important de très petites communes.

L'intercommunalité est devenue incontournable ; elle gère aujourd'hui les déchets, l'eau, l'assainissement, l'aménagement du territoire, l'habitat, la mobilité, l'économie, l'emploi, la culture, la protection de l'environnement... la vie quotidienne des habitants est rythmée par des compétences mises en œuvre à l'échelle intercommunale.

Il y a derrière l'intercommunalité, une idée simple : faire ensemble ce que chacun ne parvient pas ou plus à faire individuellement. Dans un monde de plus en plus incertain, rythmé par une succession de crises économiques, sociales, environnementales, politiques, la capacité à coopérer, à travailler ensemble au service de l'intérêt supérieur du territoire, à trouver des compromis intelligents sont les conditions d'une action publique efficace.

Que ce soit au niveau national ou au niveau local, les réponses à trouver aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne se trouvent certainement pas dans un repli sur des intérêts et des égoïsmes personnels, catégoriels ou territoriaux. C'est notre capacité à nous fédérer à mettre en avant ce qui nous réunit davantage que ce qui nous divise, à renforcer nos coopérations qui fera la différence. Jamais sans doute n'avons-nous eu autant besoin de l'intercommunalité. Jamais autant qu'aujourd'hui, la modernité de l'idée intercommunale n'aura paru aussi évidente.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro

en images

Déchets

Le 27 janvier dernier, les élus du Pays Voironnais ont adopté le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ce document obligatoire, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, comprend un ensemble d'actions de prévention à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre l'objectif fixé à l'issue du diagnostic territorial, celui-ci correspond à une production de déchets annuelle de 478,5 kg par habitant en 2030 (contre 522 kg/hab en 2024).



Proches aidants

Accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche, telle est la vocation du lieu d'accueil installé au sein d'INNOVADOM, le site ressource du maintien à domicile du Pays Voironnais. Cet espace de soutien, d'information et d'échange dédié aux proches aidants offre un accueil en libre accès, des entretiens personnalisés sur rendez-vous et des ateliers. **En savoir + :** www.paysvoironnais.com



MALP

Vos enfants ont envie de découvrir le Musée archéologique du Lac de Paladru de façon ludique et pédagogique? Tout au long de l'année, ils peuvent participer à des ateliers jeune public pour les 3 à 12 ans. Pour s'inscrire : www.malp.fr

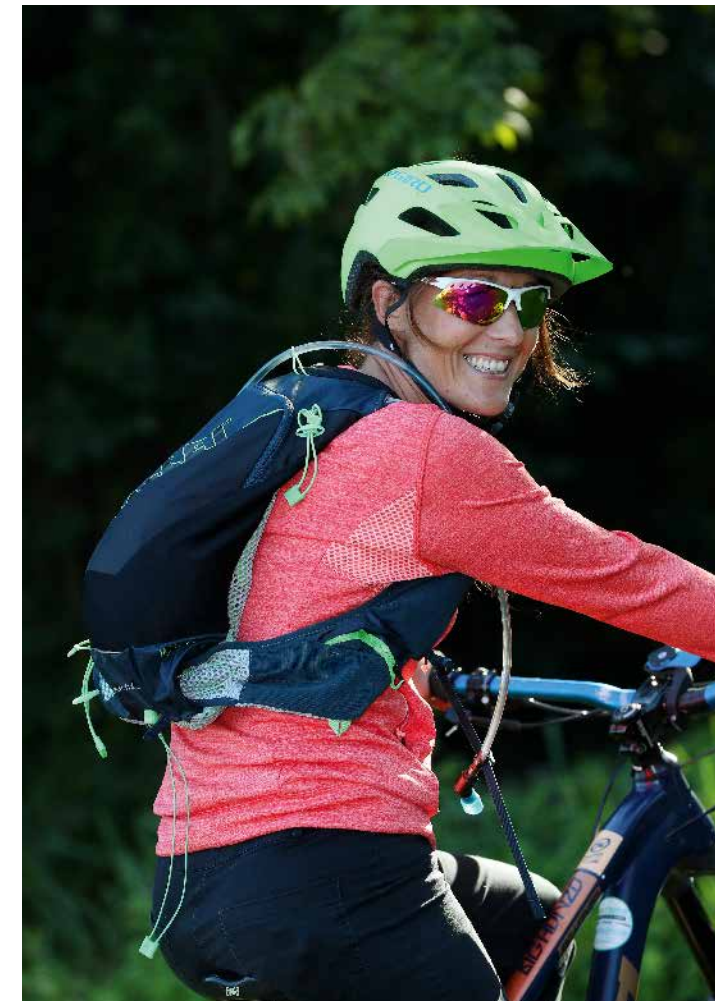
Grand Angle

Désormais, lorsque vous venez assister en soirée à un spectacle du Grand Angle en voiture, le Pays Voironnais vous offre le stationnement ! La gratuité concerne les parkings du Grand Angle et des Tisserands. Pour en bénéficier, il vous suffira de valider votre ticket à la sortie de la salle.



Rénovation

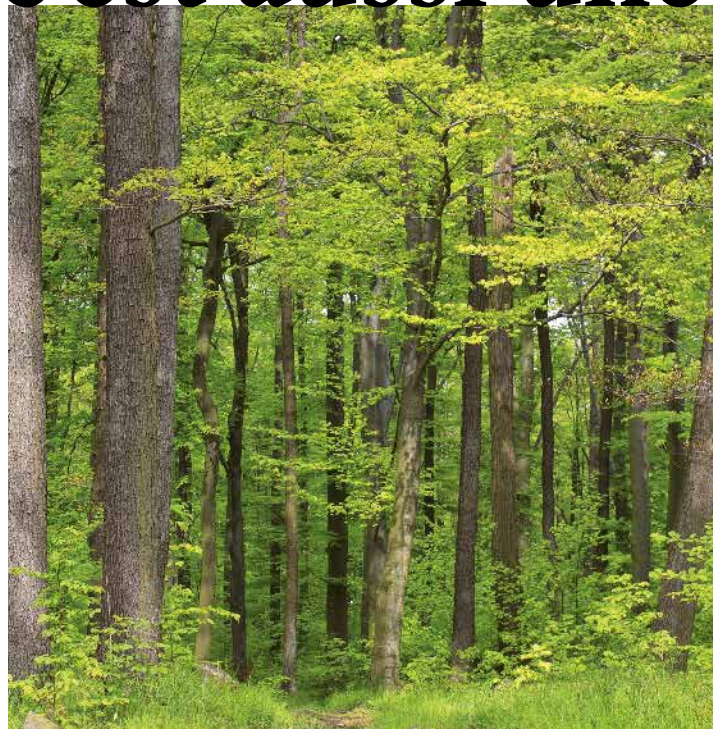
Parce que rien ne vaut le concret, dans le cadre du dispositif de rénovation de l'habitat Pays Voironnais Rénov', une visite de terrain a été organisée en février pour en savoir plus sur la rénovation énergétique. Les participants ont pu ainsi visiter une maison individuelle ayant une première phase de rénovation et s'informer sur leur propre projet.



Sport

Découvrir les métiers du sport et les formations, c'est que qu'a proposé le Campus La Brunerie le 31 janvier lors d'une matinée portes ouvertes. L'occasion pour de nombreux lycéens, étudiants et les professionnels présents d'en savoir plus sur cet univers professionnel.

Le Pays Voironnais c'est aussi une forêt...



Plus grande forêt domaniale des Alpes, la forêt de la Grande Chartreuse qui s'étend sur une surface de 8446 hectares est située sur le territoire du Pays Voironnais pour la partie occidentale du massif.

Située entre 415 et 2082 mètres d'altitude, la forêt qui domine le territoire est constituée de 2/3 de résineux et d'1/3 de feuillus. Ancienne forêt ecclésiastique appartenant à l'ordre des Chartreux, la forêt domaniale de la Grande Chartreuse est propriété de l'État depuis 1792. Située au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse, elle est gérée comme toutes les forêts domaniales par l'Office National des Forêts.

La Forêt de Grande Chartreuse

- > 40 % de sapins > 24 % d'épicéas
- > 20 % de hêtres > 16% de feuillus divers.

Élément constitutif du paysage du Sud du Pays Voironnais, la forêt s'étend sur les hauteurs de la commune de La Sure en Chartreuse au-dessus de la barre rocheuse des Rochers de pierre taillée et sous les alpages de Jusson sur 200 mètres de dénivelé avant de servir d'écrin de verdure à Voreppe, autour de la prairie de Charminelle et du site du Monastère de Chalais.

Composante en partie naturelle de notre paysage, la forêt abrite une riche biodiversité floristique et faunistique. Le sabot de Vénus, la Rosalie des Alpes, mais aussi le lynx, ou le tétras-lyre, pour ne citer que quelques exemples emblématiques, se cachent sous son couvert. Elle joue également un rôle économique avec la production de bois, qui bénéficiera peut-être prochainement d'une Appellation d'Origine Contrôlée, une première en France pour ce type de produit. D'un point de vue touristique, avec ses chemins balisés, son histoire liée à l'ordre des Chartreux, elle offre un terrain de découverte idéal pour les amateurs randonneurs et participe à l'attractivité de notre territoire.



UNE BALADE EN FORÊT, ÇA VOUS TENTE ?

Le plus simple pour découvrir la forêt de la Grande Chartreuse est de vous rendre depuis Voreppe au Monastère de Chalais et de débiter votre promenade depuis le parking randonneur situé à l'entrée de la forêt. Avec les chemins balisés du PDIPR, vous pourrez vous rendre jusqu'à l'abri forestier de Roize et admirer la grande variété d'essences d'arbres : érables sycomores, sapins pectinés...

DÉCOUVRIR LES ITINÉRAIRES
tourisme.paysvoironnais.com



Spécial
Voiron Jazz Festival

p 10

S'adapter aux risques naturels
et technologiques pour un territoire résilient

p 8

S'adapter aux risques naturels et technologiques pour un territoire résilient

Actuellement, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais est en train d'élaborer son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). L'occasion d'en savoir plus sur la gestion du risque sur notre territoire.



Si les premiers acteurs à intervenir en cas de risques naturels ou technologiques sont le maire pour la sauvegarde des populations et le Préfet pour l'organisation de la sécurité civile, les communautés de communes et les communautés d'agglomération ont aussi leur rôle à jouer.

Les communes sont dotées d'un plan communal de sauvegarde (PCS), un outil de gestion des crises au niveau communal qui permet de préparer la réponse à tout type d'événements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation...).

Ce document opérationnel a pour but de définir, à l'avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Afin de ne pas avoir à se questionner sur l'organisation à mettre en place le moment venu et pouvoir

agir avec rapidité.

Le Pays Voironnais a déjà vécu ce type d'événement notamment avec les inondations de 2002 à St-Geoire en Valdaine et les incendies à Voreppe et à La Buisse en 2022.

EN SAVOIR + SUR LES RISQUES
www.georisques.gouv.fr

Les communes envoient d'ailleurs à leurs habitants le Document d'Information Communal sur les Risques (DICRIM) qui regroupe l'ensemble des risques possibles sur chaque commune, et les bons gestes à anticiper.

Le plan intercommunal de sauvegarde est quant à lui obligatoire pour toutes les intercommunalités dont au moins une commune membre est soumise à l'obligation de réaliser un plan communal de sauvegarde. Ainsi, toutes les intercommunalités de l'Isère sont soumises à la réalisation d'un PICS, puisque toutes les communes iséroises sont concernées par au moins un risque, notamment le risque sismique.

Le plan intercommunal de sauvegarde est un document relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Il concourt à la solidarité entre communes d'une même intercommunalité face aux risques, en favorisant l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination au profit de ces communes en matière de planification ou lors des crises. Ce document en cours d'élaboration en lien avec les 31 communes du territoire répondra à deux principaux objectifs. D'une part, assurer la **continuité ou le rétablissement des compétences du Pays Voironnais** (eau potable, assainissement, déchets...) lors d'une crise. Et assurer la **coordination de la solidarité intercommunale**. Ainsi, une collectivité solidaire, commune ou Pays Voironnais, pourra venir en aide à une collectivité sinistrée, avec la mobilisation et la mise en commun de moyens humains, matériels ou immobiliers, toujours dans l'objectif de la sauvegarde et de la protection des populations et des biens. Le PICS est piloté sous la responsabilité du Président du Pays Voironnais.

LES RISQUES SUR NOTRE TERRITOIRE

On distingue les risques naturels : inondation, séisme, mouvement de terrain, incendie, risques météo... des risques technologiques : rupture de barrage, risque industriel et transport de matières dangereuses (route, ferroviaire, gazoduc...). Il convient également de ne pas oublier les risques liés aux cyberattaques, aujourd'hui de plus en plus fréquents.

RISQUES MAJEURS AYEZ LES BONS RÉFLEXES

→ J'ENTENDS LE SIGNAL D'ALERTE



SIGNAL DE FIN DE L'ALERTE : son continu de 30 secondes

Il se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

Des alertes communales peuvent également être déclenchées (sites internet, sms, moyens mobiles...)

→ CE QU'IL FAUT FAIRE



METTEZ-VOUS À L'ABRI
dans le bâtiment
le plus proche



INFORMEZ-VOUS
par la radio

> France Inter 89.9 ou 99.4
> France Info 105.1
> France Bleu Isère 98.2 ou 102.8

→ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



N'EMCROBREZ PAS
les lignes téléphoniques



N'ALLEZ PAS CHERCHER
vos enfants à l'école



NE RESTEZ PAS
dans votre véhicule

→ CONSIGNES SPÉCIFIQUES

INONDATION



Coupez gaz
et électricité



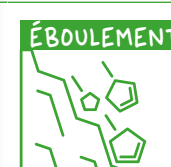
Gagnez rapidement
un point haut



Évitez
les déplacements
en voiture



Évitez les sous-sols
et garages enterrés



Coupez gaz
et électricité



Éloignez-vous
de la zone
dangereuse

EN INTÉRIEUR



Mettez-vous
à l'abri sous
un meuble solide



Éloignez-vous
des fenêtres



EN VOITURE



Arrêtez-vous et attendez la fin
de la secousse à l'intérieur

APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE
Coupez eau, gaz et électricité

Dirigez-vous vers un espace
public dégagé (terrain de sport...)



N'utilisez pas l'ascenseur

A L'EXTÉRIEUR



Éloignez-vous
des bâtiments

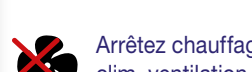


Ne restez pas sous
les fils électriques

RISQUE INDUSTRIEL ET NUCLÉAIRE



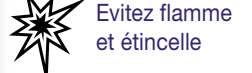
Confiniez-vous
Fermez portes, fenêtres
Calfeutrez ouverture
et aération



Arrêtez chauffage,
clim, ventilation



Utilisez une pièce
« confinable »



Évitez flamme
et étincelle

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloïn - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche
de 14h à 17h.

> **21/03 15h**
VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION
TEMPORAIRE « L'HEURE DU BAIN »



> **25/03 14h30**
ATELIER « MOBILE AQUATIQUE »

> **08/04 14h30**
ATELIER SUMINAGASHI
Papier marbré japonais
avec The Street Yéti.



UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES!
1 billet d'entrée au MALP vous permet
de vous rendre aussi au Musée Mainssieux

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - www.malp.fr

ATELIERS

> **07/04 à 10h**
Levée de bouclier (6-99 ans).

> **09/04**
Suspension végétale (6-99 ans) à **10h**
Médaille végétale (3-5 ans) à **10h15**

TOUTES LES INFOS CULTURE

culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS

billetterie-culture.paysvoironnais.com

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE DE TULLINS

> **21/03 à 9h30**
CONTE SONORE: « ROULÉ LE LOUP »
Avec le Conservatoire de Tullins.

BIBLIOTHÈQUE DE VOIRON

> **25/03 à 18h30**
CONFÉRENCE ALICE GUY
Alice Guy, première réalisatrice de films
de fiction de l'histoire du cinéma.
En partenariat avec le festival
Talent hauts et chapeau bas.

www.biblio-paysvoironnais.fr



©Jean-Charles Célien

Agenda & Culture

en Pays Voironnais

SPÉCIAL VOIRON JAZZ FESTIVAL

Musée Mainssieux à Voiron

> **14/03 à 18h, 19h et 20h**
CONCERT: ULTIMA DUO

L'Ultima duo puise dans le patrimoine
culturel d'Amérique du Sud et d'Europe
de l'Est pour proposer un programme
jubilaire.

Médiathèque de Voreppe

> **14/03 à 20h**
CONCERT: PAULA MIRHAN
& RUI BAROSSA

Ce duo présente la musique
brésilienne au-delà des clichés
habituels.



Médiathèque de Tullins

> **14/03 à 20h**
CONCERT
PAPAGAL TRIO

Une clarinette et deux guitares,
Papagal propose un mélange
détonnant entre les mélodies
des Balkans et la liberté
d'improvisation du jazz.

Médiathèque de Voiron

> **18/03 à 19h**
CONCERT
LES HEURES

Trio de cuivres (sax baryton,
bugle et trombone).

Musée archéologique du Lac de Paladru

> **20/03 à 19h**
CONCERT
TERRES FROIDES

Trois musiciens explorent
et s'approprient le folklore
et les légendes
des « Terres Froides ».

Médiathèque de Moirans

> **26/03 à 19h**
CONCERT
MIGHT BRANK

Solo pour batterie, percussions,
voix, vocoder et électronique.

On fabrique, on vend, on se paie

THÉÂTRE

Besançon, été 1973. Suite au rachat
de l'usine Lip, un plan de licenciement est
annoncé: ils sont "les 480 à dégager".

Début alors pour les ouvriers et les
ouvrières de l'usine, fleuron de l'horlogerie
française, une des grèves les plus emblé-
matiques de la fin des "Trente Glorieuses",
qui rencontrera un écho presque mythifié
dans l'histoire ouvrière!

Très documentée, avec un parti pris
réaliste, la pièce nous plonge dans
cette épopée sociale.

Les six comédiennes et comédiens
nous donnent à voir toute la force du
collectif et l'ambition auto-gestionnaire
de ce mouvement.

Dans le cadre des Journées de la Mémoire
organisées par la Ville de Voiron.

20h

PRATIQUE

Programmation, tarifs,
et billetterie en ligne :

www.le-grand-angle.fr



Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **16 avril à la salle Everest** et diffusé en direct sur YouTube, à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :

> À Voiron, les 13, 18, 25 mars et le 3 avril.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50



École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Une réunion d'information collective aura lieu sur place le 23 mars 2026.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> **le 12 mars de 14h30 à 17h**
au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com /
Rubrique Économie et Emploi /
« Créer, reprendre une entreprise »
Renseignements au 04 76 27 94 30



ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 coopératives d'activités et d'entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information
le 24 mars de 10h à 12h à Centr'Alp.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ le vendredi de 11h à 12h. Entrée libre.

ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ?

Vous êtes salarié et/ou âgé de + de 45 ans ?
Vous habitez ou travaillez dans le Pays Voironnais ?
Vous vous posez des questions sur votre parcours, votre évolution ou une reconversion ?

La MIFE (Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi) **vous propose un rendez-vous individuel et confidentiel avec un conseiller.**

Un temps pour vous, pour parler :

- > Formation, orientation
- > Évolution de carrière
- > Changement de voie
- > Recherche d'emploi ou création d'activité

Un accompagnement gratuit,
sur mesure et en toute confidentialité.

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
maison.emploi@paysvoironnais.com

GESTION DE LA CONTINENCE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Vous vous questionnez sur l'usage de dispositifs pour les troubles de la continence pour vous ou pour votre proche ?

Vous cherchez des conseils pour une bonne utilisation, respectueuse de votre bien-être et votre intimité ?

Rendez-vous le **17 Mars de 14h à 17h**
Innovadom - Campus La Brunerie
180 bd de Charavines à Voiron

INNOVADOM et le Centre de Ressources Territorial (CRT) de l'Hôpital de Voiron vous proposent :

- > Informations et conseils sur l'achat et la gestion des différents dispositifs pour les troubles de la continence
- > Démonstration de matériels

En présence de personnel soignant du CRT ainsi que de fabricants et revendeurs.

> **Entrée libre et gratuite**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : TOUT SAVOIR SUR LES AIDES FINANCIÈRES

> **Vous avez un projet de rénovation de votre maison ou de changement de chauffage ?**

Vous voulez en savoir plus sur les interlocuteurs à contacter et sur les aides, rendez-vous **le 31 mars** à 18h pour un webinaire proposé par l'AGEDEN.

Sur inscription : 04 76 14 00 10
www.infoenergie38.org



EAU

p18

Et si vous récupériez l'eau de pluie ?

Et si on allait au Mèlp ?

p14

Et si on allait



Ouvert depuis bientôt cinq ans, le Musée archéologique du Lac de Paladru vous accueille toute l'année dans un environnement naturel exceptionnel pour vous embarquer dans la vie des hommes installés jadis au bord du lac...

Labellisé Musée de France, le MALP est dédié aux vestiges archéologiques engloutis sous les eaux du lac depuis près de 5000 ans. Ce musée offre un éclairage exceptionnel sur la vie des hommes de ces rivages à deux époques, le Néolithique et l'an Mil. Qui étaient les anciens habitants des bords du lac? Comment vivaient-ils, comment ont-ils modelé le paysage, quelles empreintes y ont-ils laissées? Les visiteurs sont invités à un cheminement thématique au fil duquel les deux époques se répondent.

Un voyage temporel rare, grâce aux objets en excellent état si longtemps préservés par le milieu lacustre. Une nouvelle ère s'ouvre pour les collections archéologiques du lac de Paladru.

Près de quatre décennies de fouilles (1972 - 1986 pour le site néolithique des Baigneurs, 1972 - 2009 pour le site médiéval de Colletière) ont mis au jour des milliers d'objets, y compris en matières organiques, très bien conservés.

Le public les a découverts à partir de 1988, grâce au petit musée archéologique ouvert dans un bâtiment municipal de Charavines, et lors d'expositions au Musée dauphinois à Grenoble, au Louvre ou au Grand Palais à Paris. C'est pour offrir à ce patrimoine remarquable le lieu d'exposition qu'il méritait que le MALP a été construit. Porté par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, ce musée répond à la volonté de conserver et de valoriser ces collections pour les offrir à la curiosité du plus grand nombre. Il s'inscrit dans le cadre d'une politique culturelle affirmée à l'échelle du territoire, et vient enrichir l'offre touristique régionale dans un site naturel remarquable.

au MALP?

> UNE IMMERSION DANS LE PASSÉ

Dès l'entrée dans l'espace d'exposition, les visiteurs sont plongés dans une atmosphère sonore qui rappelle l'environnement naturel du site: léger clapotis des eaux et bruits de la forêt. Accédant aux collections par une pente douce, ils progressent sur un sol sombre comme les terres asséchées du lac. De part et d'autre du chemin central, ils découvrent les collections de façon thématique, les deux époques se répondant: à gauche le Néolithique, à droite l'an Mil. Ils sont invités à déambuler d'un thème à l'autre suivant leur curiosité: habitat, alimentation, artisanat et savoir-faire, vie domestique, chasse, armes.

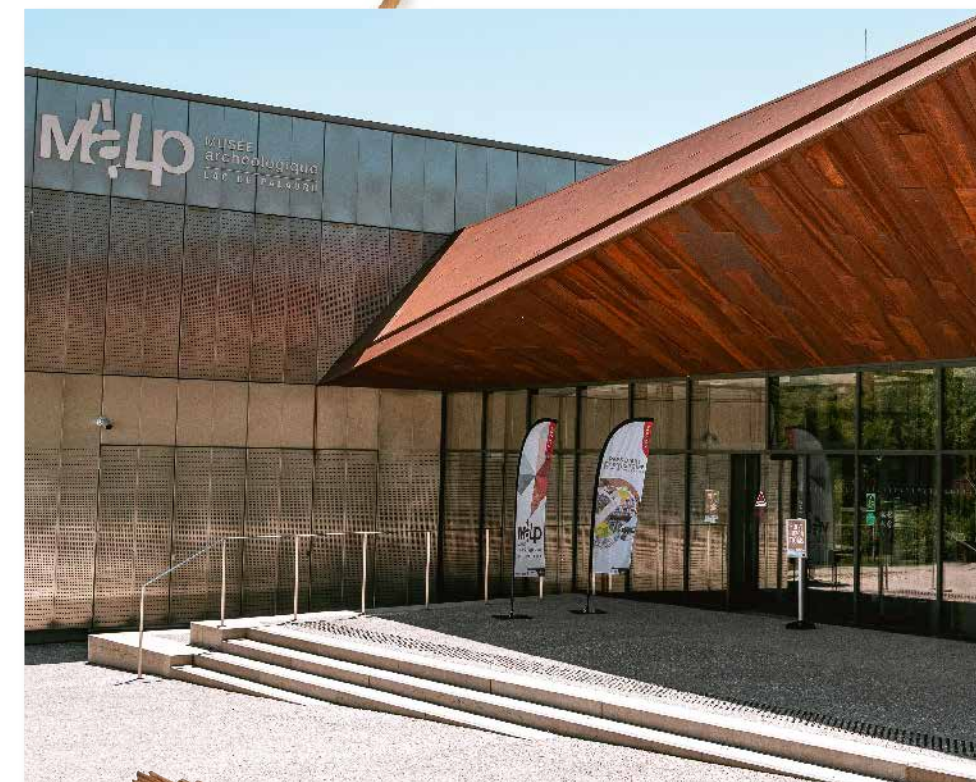
Les supports multimédias ajoutent une dimension ludique à cette approche immersive. Un court-métrage présente ainsi avec poésie le site et l'exposition permanente, mêlant images réelles et peintures sur verre animées, et donnant la parole au lac lui-même. Des maquettes au 1/100^e des deux villages, néolithique et médiéval, figurent l'occupation des lieux, tandis que les techniques de construction sont restituées dans une vidéo 3D. Des petits films expliquent les techniques de filage et de taille de pierre au Néolithique. Sur les passerelles, trois écrans tactiles et un film présentent les opérations d'archéologie subaquatique et les méthodes de conservation des objets issus du milieu lacustre.

Une table de jeu interactive propose des énigmes à résoudre en équipe, à partir de l'exposition. Une seconde table interactive près du belvédère présente l'évolution du climat et des paysages au cours des millénaires, ainsi que l'interaction entre les hommes et les milieux naturels. En fin de parcours, des bornes audio offrent à l'écoute deux légendes du tour du lac racontées par des comédiens.

143 886 visiteurs depuis l'ouverture, dont **32 608** en 2025.

555 objets archéologiques originaux exposés.

118 ÉVÈNEMENTS: ateliers, visites, spectacles... en 2025.



LES COLLECTIONS EXPOSÉES AU MALP SONT DES DÉPÔTS DE DIFFÉRENTS MUSÉES

Les découvertes anciennes sont la propriété de l'État (musée d'Archéologie nationale), de la Ville de Vienne (musées de la Ville de Vienne), du Département de la Savoie (Musée savoisien). Les objets mis au jour depuis 1972 sont la propriété du Département de l'Isère, grâce au don de la SCI du lac propriétaire du lac de Paladru. Rares et très fragiles, ces objets sont conservés dans des conditions très contrôlées afin d'assurer leur pérennité.





Le MALP propose des ateliers pour adultes et enfants.

DOSSIER SUITE



Une programmation complète pour découvrir le musée

Vous voulez en savoir plus sur les collections du musée, sur l'histoire des hommes ayant vécu sur les rives du lac de Paladru ?

Le MALP vous propose de nombreuses façons de découvrir ses trésors : visites guidées, ateliers pour les familles, les enfants ou les adultes, conférences, mais aussi spectacles... Vous trouverez forcément le format qui vous convient.

Sans compter les nombreuses conférences et animations lors d'événements nationaux comme la Nuit des musées, la Fête de la science, les Journées Européennes du Patrimoine ou les Journées Européennes de l'archéologie.

> UN PROGRAMME OUVERT À TOUS

À chaque vacances scolaires, le Malp propose des ateliers à destination des plus jeunes à partir de 3 ans, mais également à destination des adolescents et des adultes. Des visites guidées dédiées aux familles et adaptées aux plus jeunes sont également organisées régulièrement.

+ D'INFOS

→ Les ateliers sont sur inscriptions
Tarifs ateliers : 7€
Toutes les dates et s'inscrire : www.malp.fr



TÉMOIGNAGE

Médiatrice depuis 2022, Justine a connu l'épopée du Musée archéologique depuis sa création.

« J'ai vécu l'ouverture du musée comme une vraie chance. Travailler dans un tel cadre, pour valoriser des collections archéologiques aussi remarquables, difficile de rêver mieux ! Mon travail consiste à faire le lien entre la communauté scientifique, les collections et le public. Il faut savoir s'adapter à tous, quel que soit l'âge et le niveau de connaissance sur le sujet. On doit savoir adapter son discours et proposer des entrées ludiques. Je pense qu'il faut être passionné par son sujet et savoir faire preuve de pédagogie pour pouvoir transmettre et toucher les gens. Ce que je préfère dans mon métier, ce sont les ateliers ! Manipuler les matériaux et voir les participants, et notamment les enfants, persévérer même quand ce n'est pas simple puis être heureux de repartir avec une création en lien avec les collections, c'est très satisfaisant. Entre les ateliers et les visites à destination des scolaires, nous travaillons beaucoup avec les enfants. Et ce sont parfois eux qui amènent ensuite leurs parents pour visiter le musée ! ».

■ Justine FALQUE
Médiatrice culturelle au Malp



UNE NOUVELLE EXPOSITION OUVRIRA SES PORTES LE 22 MAI !

BATEAUX SOUS L'EAU. ARCHÉOLOGIE DES SITES IMMERGÉS.

En lien avec la programmation culturelle départementale sur le thème de l'Eau, le Malp vous proposera une exposition temporaire sur l'archéologie subaquatique.

Si vous avez déjà les yeux qui brillent en entendant parler de vestiges engloutis par les flots, cette exposition est faite pour vous !

> Toutes les infos sur malp.fr

À NE PAS MANQUER !

> CHANTIER PARTICIPATIF

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront du 19 au 20 septembre 2026, le Malp vous propose de participer à la construction d'une embarcation selon les mêmes méthodes que celles utilisées autrefois par les habitants des bords du lac.

Ce chantier participatif se fera avec des archéologues de l'association bretonne Koruc, spécialisés dans la fabrication d'embarcations dans le cadre d'archéologie expérimentale. Une occasion unique d'expérimenter ce qu'ont pu vivre nos ancêtres.

INFOS PRATIQUES

51, rue du Musée
38850 Villages
du Lac de Paladru
04 56 26 16 16
Malp.fr

HORAIRES

→ **Période estivale**
(1^{er} avril > 15 novembre)
> Avril - juin / septembre - octobre
Du mardi au dimanche
10h à 12h30 et 14h à 18h
> Juillet et août
Du mardi au dimanche
10h à 18h en continu
→ **Période hivernale**
(17 novembre > 31 mars)
Du mardi au dimanche
10h à 12h30 et 14h à 17h

TARIFS

→ **Entrée MALP**
+ Musée Mainssieux
Plein tarif : 5 €
Tarif réduit : 2 €
Gratuit pour les -10 ans
→ **Visite guidée**
Plein tarif : 7 €
Tarif réduit : 3 €
Gratuit pour les -10 ans
→ **Ateliers** : 6 €/pers.



VOUS VENEZ SOUVENT AU MUSÉE, SI VOUS PENSIEZ À VOUS ABONNER ?

Pour 10 € avec la carte nominative des musées, vous avez un accès illimité au MALP et au musée Mainssieux durant un an à compter de la date d'achat + des entrées à tarif réduit, soit 2 €, pour un invité à chaque venue.

VENIR EN BUS

> **Ligne 81**
Mréso depuis Voiron
> **Ligne T43**
Cars Région depuis Voiron

Et si vous récupériez l'eau de pluie ?

Réchauffement climatique et sécheresses régulières marquent la fin de la ressource en eau inépuisable.

Afin de soutenir les habitants dans leurs efforts de sobriété en matière de consommation d'eau, le Pays Voironnais a mis en place il y a quelques années une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Autrefois d'un montant fixe, cette aide est désormais proportionnée au volume du récupérateur installé.

De 0 à 250 litres : 25 €
De 250 à 500 litres : 50 €
De 500 à 750 litres : 75 €
De 750 à 1 000 litres : 100 €
+ de 1 000 litres : 125 €



> LES CONDITIONS :

- > Habiter l'une des 31 communes du Pays Voironnais
- > 1 foyer = 1 aide

> LES PIÈCES À FOURNIR :

- > Fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- > Un dossier de demande d'aide financière disponible sur www.paysvoironnais.com, rubrique Eau à transmettre à l'adresse : recupérateur-eau@paysvoironnais.com



LA BONNE IDÉE

Pour éviter la prolifération des moustiques tigres qui se reproduisent dans les eaux stagnantes, les récupérateurs d'eau doivent être fermés ou protégés par une moustiquaire.

> LES BONs GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU CHEZ SOI

REPÉREZ ET RÉPAREZ LES FUITES D'EAU

- > Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres/heure, soit 120 litres/jour...
- > Une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de 600 litres/jour, soit la consommation quotidienne d'une famille de quatre personnes...



UTILISEZ UN MOUSSEUR SUR VOS ROBINETS

Le débit de l'eau est ainsi réduit de 30 à 50 %, mais la pression ne diminue pas. Vous pouvez faire jusqu'à 160 € d'économies par an !



INSTALLEZ UNE DOUCHETTE ÉCONOME DANS VOTRE DOUCHE

Sans nuire à votre confort, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. Vous réalisez ainsi 75 % d'économie d'eau !



p20
Tout savoir sur les élections intercommunales

Envie de transformer vos biodéchets en ressource utile ?

p23

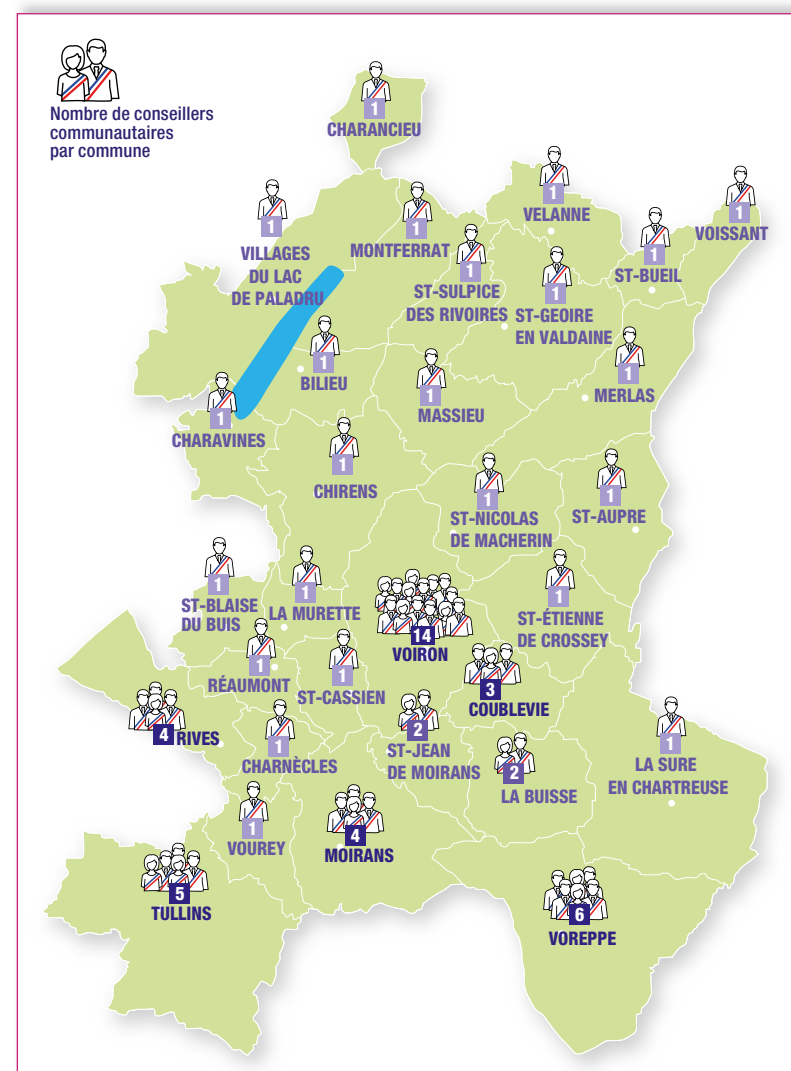
CITOYENNETÉ



Tout savoir sur **les élections intercommunales**

Les 15 et 22 mars, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires. On vous en dit plus.

En mars 2026, les élections municipales permettront de désigner les représentants des 31 communes qui composent le conseil communautaire. Les conseillers communautaires sont des élus municipaux (*maires, adjoints, conseillers*) élus au sein des communes de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais pour représenter leur commune et ses habitants.



Le futur conseil communautaire comptera 63 élus. Leur nombre est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants de chaque commune, sachant qu'une commune ne peut avoir moins d'un siège au conseil communautaire et que la ville la plus peuplée ne peut avoir plus de 50 % des sièges même si elle représente plus de 50 % de la population du territoire.

Pour les communes disposant de plusieurs conseillers communautaires, les oppositions municipales, quand elles existent, bénéficient également de représentants au conseil communautaire dans la limite du quota du nombre de représentants dont dispose la commune.

Le conseil communautaire constitue l'organe délibérant de la Communauté. Il est soumis aux mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux. Lors de la première séance du conseil suivant les élections, les conseillers communautaires procèdent à l'élection du Président et des vice-présidents qui vont constituer l'exécutif de la Communauté. Pour le Pays Voironnais la date d'installation du nouveau conseil est fixée le 16 avril 2026.

Samedi 21 mars
Salon des Métiers du sport

Envie d'en savoir plus sur les métiers du sport et les formations
qui y mènent ? Rendez-vous le 21 mars au Campus la Brunerie à Voiron.

Organisé par le CFA Sport et Animation et en collaboration avec les organismes de formation du Campus (*Tremplin Sport Formation*, le *CREPS* et l'*Institut de Formation du Vélo*), le salon est le rendez-vous incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux métiers du sport.

Que vous soyez lycéens, étudiants en recherche d'orientation, professionnel en réflexion ou tout simplement passionné par le sport, ce salon est fait pour vous.

Au programme, des conférences menées par des experts sur le sport santé, l'entrepreneuriat sportif et le métier de coach sportif.

Et aussi des démonstrations sportives proposées par les étudiants du campus, un stand de réalité virtuelle, des ateliers de job dating et d'accompagnement de projets, des présentations d'entreprises et de métiers... et bien plus encore !

• Samedi 21 mars de 10h à 18h
• Campus La Brunerie
• 180 boulevard de Charavines à Voiron

**EN SAVOIR +
ET S'INSCRIRE:**



EMPLOI



+ D'INFOS
www.salon-des-metiers-du-sport.fr
contact@salon-des-metiers-du-sport.fr
 06 73 70 36 21

ENVIRONNEMENT



L'eau, notre bien commun

Sécheresses à répétition, inondations, pollutions... L'eau est de plus en plus un sujet de préoccupation. Fort de ce constat, le Conseil de Développement a interrogé un panel d'habitants et de professionnels en 2025 pour savoir ce qu'ils en pensent et alimenter ainsi la réflexion des élus communautaires sur la question de l'eau. Nous vous livrons leurs retours.

Après une première enquête menée en 2023 auprès des habitants sur le Plan Climat Air Energie Territorial qui signifiait de fortes préoccupations au sujet de l'eau, le Conseil de Développement a choisi de travailler spécifiquement sur cette thématique en enquêtant sur la perception des citoyens sur la ressource en eau.

Le principe était d'aller au contact des citoyens, qu'ils soient des usagers du quotidien, des professionnels (*agriculteurs, industriels, commerçants*) ou des naturalistes.

Après analyse des réponses, on constate que les répondants estiment que le Pays Voironnais est en capacité de fournir de l'eau en quantité et en qualité. Il y a toutefois une différence de perception entre les usagers du quotidien et les professionnels qui doivent faire face à la fluctuation des quantités d'eau et s'adapter en cas de crise (*tempêtes, inondations, sécheresses*).

Pour les agriculteurs notamment, le stockage de l'eau semble être un besoin crucial, sachant que l'eau sera plus abondante en hiver et plus rare en été. Pour les habitants, si l'eau n'est pas un sujet d'inquiétude il n'en reste pas moins un sujet qui les intéresse et les préoccupe. Ils sont d'ailleurs 94 % à dire faire attention à leur consommation et 100 % se disent favorables à l'utilisation d'eau brute non potable pour des usages ne le nécessitant pas. On constate par ailleurs que peu de répondants ont conscience des bouleversements du grand cycle de l'eau par les activités humaines. Selon les naturalistes, son bon fonctionnement conditionne pourtant la sécurité et la qualité de nos ressources et garantit notre santé ; le conseil de développement pense qu'il y a un enjeu majeur à faire connaître ces enjeux en associant un large public. Aujourd'hui, il n'existe pas ou peu d'espaces de dialogue autour de l'eau, mais 75 % des répondants se disent intéressés pour être associés à des réflexions sur le sujet.

**EN SAVOIR +
SUR LES TRAVAUX
DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
www.paysvoironnais.com



Et si vous essayiez le vélo à assistance électrique ?

Tester un VAE pendant un mois avant un éventuel achat pour savoir si cela répond à vos besoins, c'est ce que vous propose le service Mvélo+ gratuitement.

Pour vous encourager dans votre pratique du vélo, Mvélo+ offre la possibilité à 10 habitants de chaque commune du Pays Voironnais de tester pendant un mois un VAE pour ses déplacements du quotidien.

À l'issue de ce test, notre animateur pourra vous conseiller pour la location ou l'achat d'un VAE et vous orienter vers la solution la plus adaptée à vos envies et vos besoins.

> POUR PARTICIPER AUX TESTS

Il est impératif de vous inscrire au plus vite, le nombre de vélos est limité à 10 par commune.
En savoir + et vous inscrire : www.veloplus-m.fr



MARS

- Moirans, du 6 mars au 3 avril à 17 h 30 - Devant la mairie
- La Murette, du 7 mars au 4 avril à 11 h - Devant la mairie

AVRIL

- Saint-Cassien, du 18 avril au 16 mai à 11 h
Parking derrière l'église
- Voiron, du 23 avril au 21 mai à 17 h - Agence Mvélo+ (Totem)
- Réaumont, du 24 avril au 22 mai à 17 h 30 - Devant la mairie
- Voissant, du 25 avril au 23 mai à 11 h - À définir

MAI

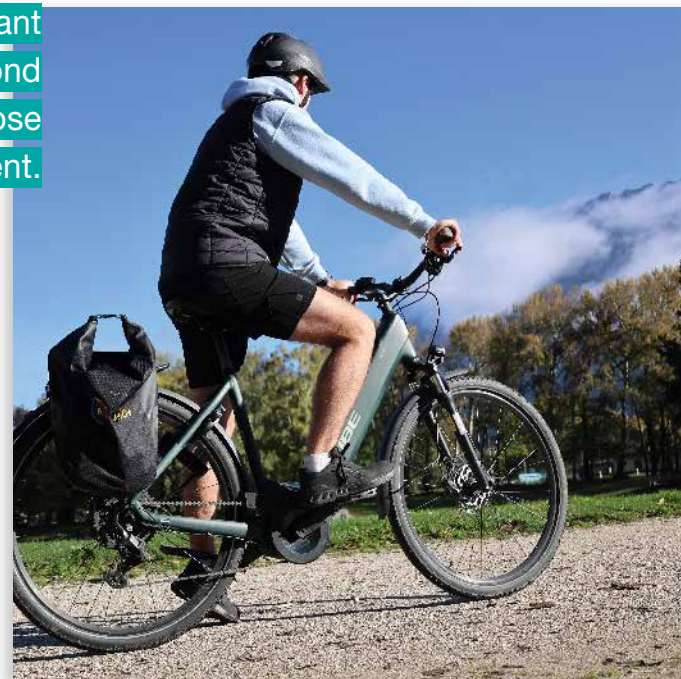
- La Buisse, du 5 mai au 2 juin à 17 h 30
Centre technique (Chemin Balthazard)
- St-Jean-de-Moirans, du 20 mai au 17 juin à 17 h 30
Place du Champs de Mars, devant l'espace Robert Veyret

JUIN

- Villages du Lac de Paladru, du 18 juin au 16 juillet à 17 h 30
Parking de l'école

AOÛT

- Charnècles, du 29 août au 26 septembre à 11 h
Parvis de la mairie

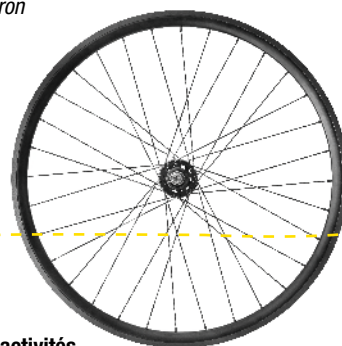


En savoir +

■ Agence Mvélo+

Gare de Voiron, en face de l'agence de Mobilité à Voiron. Arrêt de bus "Voiron Gare Routière Sud"
Lignes C11, TER Gare de Voiron

HORAIRES D'OUVERTURE
Agence et atelier
Mercredi 13 h 30 - 18 h 30
Samedi 9 h - 14 h
Fermés les jours fériés



À noter

En 2025, les salariés du parc d'activités de Centr'Alp ont pu bénéficier d'un prêt de VAE. Ce test sera sûrement reconduit cette année, alors ouvrez l'œil et rendez vous sur www.veloplus-m.fr



Envie de transformer vos biodéchets en ressource utile ?

Les beaux jours arrivent, et avec eux le réveil de nos plantations, le plaisir du jardinage mais aussi l'entretien de nos espaces verts. Compostage, broyage, paillage... Réutiliser ses déchets verts à la maison présente de nombreux avantages : moins de trajets à la déchèterie, moins d'arrosages et un jardin en bonne santé !

Pourtant, chaque année, 78 kg de déchets verts par habitant sont encore jetés en déchèterie, nécessitant plus de 1 200 camions pour les transporter jusqu'à la plateforme de compostage de La Buisse.

C'est pourquoi le Pays Voironnais vous accompagne tout au long de l'année pour vous aider à transformer vos déchets en véritable ressource pour votre jardin.

> DES ATELIERS GRATUITS

Tout au long de l'année, des ateliers animés par un maître composteur vous sont proposés afin de découvrir toutes les techniques et bonnes pratiques pour réutiliser vos biodéchets de manière simple et efficace.

INITIEZ-VOUS AU COMPOSTAGE OU LOMBRICOMPOSTAGE !

Que vous disposiez d'un jardin ou seulement d'un petit espace, le compostage est à la portée de tous ! Il permet de transformer vos déchets de cuisine et de jardin en engrais naturel, tout en réduisant vos déchets et en améliorant la qualité du sol. Vos plantations bénéficient ainsi de nutriments sans produit chimique. Ces ateliers permettent d'apprendre à utiliser un composteur en extérieur ou à pratiquer le lombricompostage, qui permet, grâce aux vers, de transformer vos épluchures et autres déchets de cuisine en lombricompost riche et engrais liquide, même si vous manquez de place.

Prochains ateliers à La Buisse :

- > Lombricompostage le mardi 24 mars à 17 h 30
- > Compostage les 23 et 27 mars à 13 h 30 ou 15 h 30

Ateliers sur inscription

www.paysvoironnais.com/rubrique/Déchets/Ateliers_et_inscriptions
zerodechet@paysvoironnais.com



Le + Possibilité d'acquérir un composteur gratuit ou un lombricomposteur au tarif préférentiel de 20 € à l'issue de votre participation.

> DES PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE

Rencontrez les Maîtres composteurs lors de nombreux événements : fêtes des plantes, journées de l'environnement, marchés ou en déchèterie. Des rencontres conviviales pour échanger, découvrir des techniques et recevoir des conseils personnalisés.

Connaître les dates

Prochaine rencontre : mercredi 25 mars sur le marché de Voiron de 9 h à 12 h.

www.paysvoironnais.com/rubrique/Agenda

> DES FORMATIONS

Envie de vous investir ? Pourquoi ne pas devenir référent de site ou guide composteur ? Ces formations gratuites s'adressent à toute personne souhaitant s'occuper d'un site de compostage partagé (de quartier ou en pied d'immeuble) ou souhaitant acquérir toutes les connaissances et compétences sur le compostage et le paillage, et devenir une « personne ressource » en la matière.

Prochaines sessions en automne

Renseignez-vous dès à présent : zerodechet@paysvoironnais.com

> UNE AIDE POUR L'ACHAT GROUPÉ D'UN BROEUR DE VÉGÉTAUX

Le broyage a de nombreux avantages, il permet de bénéficier de broyat de bois pour améliorer son compost ou pailler ses plantations. Pour ce faire, vous pouvez bénéficier d'une aide pour l'achat groupé (2 foyers minimum) d'un broyeur de végétaux à usage domestique.

La prise en charge pourra s'élever de 25 à 40% du prix d'achat par broyeur neuf, dans la limite de 500 € TTC, selon le nombre de foyers participants (groupement de 2 foyers minimum).



En savoir +

www.paysvoironnais.com
rubrique Déchets/aides et accompagnement.

Restez informé !

Pour ne rien manquer des actualités en matière de biodéchets, abonnez-vous à la newsletter en écrivant à zerodechet@paysvoironnais.com

Vous recevrez 3 à 4 numéros par an directement sur votre mail. Vous pouvez également consulter nos guides dédiés (Mon Jardin zéro déchet...) et les derniers numéros de la lettre d'information.

www.paysvoironnais.com
rubrique compost et jardins.

15^e ÉDITION

Voiron JAZZ Festival



11-27
Mars

KENNY GARRETT SOUNDS FROM THE ANCESTORS • CÉLIA KAMENI • EMILE PARISIEN QUARTET • FEET •
GÉRALDINE LAURENT & LAURENT DE WILDE • daoud • CONGÉ SPATIAL • CHARLOTTE PLANCHOU & MARK PRIORE

voironjazzfestival.com

